



**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

En date du 28 Avril 2026 à 19 h 00

Présents :

M. Franck OSSWALD, M. Jean-Louis GREGOIRE, Mme Céline STREHLEN, M. Michel FROTTIER, Mme Anne SCHOLLER, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Céline BAUMANN, M. Pascal GUICHARD, Mme Sabine RAHUEL, M. Sylvain RAISER, Mme Françoise KEITA, Mme Fabienne GARNI, M. Nicolas ASSIER, Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Jean-Luc MORLOT, Mme Claudine KOZLOWSKI, M. Alexandre MAJERCSIK, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, M. Hubert PAYEN et Mme Celia CALLAIS

Absents avec procuration : Mme Maria MARQUES (à M. Jean-Louis GREGOIRE), M Pascal TEDESCHI (à M. Franck OSSWALD), Mme Catherine ALBERT (à Mme Céline STREHLEN), M. Hamid ZAID (à M. Michel FROTTIER), M. Alexis GROLAUD (à M. Yannick SCHNEIDER), Mme Geneviève MITHOUARD (à Mme Céline BAUMANN)

Absent non excusé : M. Philippe CHARPY

Secrétaire de séance : Mme Catherine SCHMITT, DGS

Le conseil municipal réuni en séance ordinaire le 28 avril 2026 sous la présidence de Monsieur Franck OSSWALD, Maire, a décidé :

D'ARRETER le Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 9 avril 2026 – Par 24 voix pour et deux abstentions (M. Alexandre MAJERCSIK et M. Hubert PAYEN)

1 – Concernant le vote du taux des taxes locales pour l'année 2026, à l'unanimité

➤ **DE FIXER** les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

Taxe d'habitation :	9,88 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	27,59 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	46,20 %

➤ **DE CHARGER** Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

2 – Concernant le vote du budget primitif de l'année 2026, par 22 voix pour, trois abstentions (M. Hubert PAYEN, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ et Mme Célia CALLAIS) et une voix contre (M. Alexandre MAJERCSIK)

- **D'APPROUVER**, le budget primitif pour l'exercice 2026 équilibré à 3 632 000 € en section de fonctionnement et à 1 597 000 € en section d'investissement.

3 – Concernant la désignation du représentant à la CLECT – Commission Locale d'Evaluation des Charges, par 25 voix pour et une abstention (M. Hubert PAYEN)

- **DE DESIGNER** Madame Maria MARQUES pour représenter la commune de Saint-Julien-lès-Metz à la CLECT.

4 – Concernant la désignation des commissaires à la commission communale des impôts directs (CCID), à l'unanimité

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à proposer la liste ci-dessous à l'administration fiscale

Franck OSSWALD	Françoise KEITA	Pascal TEDESCHI
Maria MARQUES	Hamid ZAID	Alexandre MAJERCSIK
Jean-Louis GREGOIRE	Fabienne GARNI	Jacinthe JAGER-SCHILTZ
Céline STREHLEN	Nicolas ASSIER	Hubert PAYEN
Michel FROTTIER	Geneviève MITHOUARD	Célia CALLAIS
Anne SCHOLLER	Alexis GROLAUD	Micheline MELZER
Yannick SCHNEIDER	Marie-Luce KOLATA-MERCIER	Roger KREICHER
Céline BAUMANN	Philippe CHARPY	Jean BABILLON
Pascal GUICHARD	Catherine ALBERT	Philippe BEAUMET
Sabine RAHUEL	Jean-Luc MORLOT	Sylvie FENDLER
Sylvain RAISER	Claudine KOZLOWSKI	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

5 – Concernant la désignation des membres du centre communal d'action sociale (CCAS), à l'unanimité

- **DE FIXER** le nombre de membres au conseil d'administration du CCAS à huit (quatre membres élus et quatre membres nommés par le maire ;
- **DE DESIGNER** les membres élus à la représentation proportionnelle à savoir 3 membres de la majorité et un membre de l'opposition :
Anne SCHOLLER ; Céline STREHLEN ; Jean-Louis GREGOIRE ; Célia CALLAIS
- **DE NOTER** que Monsieur le Maire nommera, dans un premier temps, les membres suivants : M. André DITGEN, désigné par l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), Mme Sandra SCHOULER, Directrice du Haut Soret.
- **DE NOTER** qu'à la suite de la réception des propositions émanant des associations œuvrant dans les domaines concernés, M. le Maire procédera à la nomination des deux autres membres par voie d'arrêtés.

6 – Concernant la présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics 2024 – Déchets

- **DE PRENDRE ACTE** de la présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'année 2024 :
 - Pour les Déchets

Divers :

- **DE REPONDRE** oralement aux questions écrites.

La séance est levée à 19 heures et 51 minutes.

Fait à Saint-Julien-lès-Metz, 29 avril 2026

**Le Maire
Franck OSSWALD**

